



# L'AFRIQUE EN MOUVEMENT:

Étude de cas : MAROC



DECONFINING  
Arts, Culture & Policies  
in Europe & Africa



Co-funded by  
the European Union





# Préface

L'une des caractéristiques les plus reprises des conditions de la mobilité artistique intra-africaine est la quasi-absence d'un soutien structurant et stable de la part du secteur privé local. Ce constat, largement partagé par les acteurs culturels du continent, révèle une réalité paradoxale : dans un contexte où les financements publics demeurent insuffisants et où les bailleurs internationaux imposent leurs propres priorités, le secteur privé africain — pourtant en pleine croissance dans de nombreux pays — reste largement absent des dynamiques de soutien à la création et à la circulation artistiques.

Cette absence s'explique en partie par la nature même de l'engagement philanthropique et mécénat en Afrique, encore trop souvent perçu comme un acte ponctuel, voire ostentatoire, plutôt que comme une stratégie d'investissement à long terme dans le capital culturel et symbolique d'une société. Le secteur privé local est ainsi fréquemment caractérisé comme politisé et opportuniste : ses contributions interviennent au gré des sollicitations, en réponse à des demandes individuelles, ou instrumentalisées dans les campagnes électorales, sans s'inscrire dans une vision cohérente ni dans une logique de transformation structurelle. Cette posture prive le secteur culturel d'un partenaire fiable et prévisible, capable de soutenir des projets sur la durée.

Pourtant, le potentiel d'un engagement privé structurant est réel. Lorsqu'il est organisé, réfléchi et ancré dans une vision à long terme, il peut contribuer non seulement au financement des projets culturels, mais aussi à la consolidation des écosystèmes artistiques, au renforcement des réseaux de mobilité et à la légitimation de la culture comme secteur d'investissement à part entière.

Le cas du Maroc, tel qu'il est documenté dans cette étude de cas, offre précisément un exemple susceptible d'illustrer la voie vers une telle contribution. Ce qui distingue le modèle marocain, c'est avant tout une rupture avec la logique du don ponctuel et désorganisé. Des mécènes ont fait le choix de ne plus intervenir au cas par cas, en répondant à des sollicitations individuelles d'artistes, mais de canaliser leur soutien vers un fonds dédié, doté des compétences, des outils et de la légitimité nécessaires pour agir de manière efficace et impactante.

Cette évolution traduit une maturité croissante dans la conception du mécénat culturel : plutôt que de disperser des ressources limitées en réponse à des demandes ponctuelles, les financeurs privés choisissent de s'associer à une structure spécialisée, capable de définir des priorités stratégiques, d'évaluer les besoins du secteur et de mettre en œuvre des mécanismes d'appui adaptés. Ce faisant, ils n'abandonnent pas leur rôle de financeurs, mais ils l'exercent de manière plus intelligente, en déléguant la gestion opérationnelle à des experts tout en conservant une influence sur les orientations générales.

La structuration mise en évidence dans cette étude ne se limite pas à la seule question des financements. Lorsqu'ils sont réguliers et prévisibles, ces financements permettent de déployer des stratégies pérennes, ancrées dans la durée et capables de produire un impact réel. Mais au-delà de la dimension financière, c'est la nature même de la relation entre le secteur privé et le secteur culturel qui se transforme : d'une relation de dépendance et d'incertitude, on passe à un partenariat fondé sur la confiance, la réciprocité et une vision partagée du développement culturel.

**Culture Funding Watch (CFW)** est une plateforme de mobilisation de ressources durables dédiée aux créateurs des pays du Sud. Sa mission est d'accompagner les praticiens et professionnels de l'art et de la culture dans l'accès aux ressources, tout en œuvrant pour un financement durable, transparent et intelligent des industries culturelles et créatives (ICC).

CFW renforce les capacités des ICC à travers trois piliers : l'accès, le savoir et la communauté. En facilitant l'accès à l'information, aux données et aux ressources, en renforçant les compétences, et en menant des activités de recherche et de plaidoyer sur le financement de la culture, CFW joue un rôle de médiateur stratégique. L'organisation assure ainsi la promotion du secteur et connecte les artistes, les décideurs politiques ainsi que les gestionnaires et entrepreneurs culturels aux ressources nécessaires pour accroître leur impact et assurer leur croissance.

<https://culturefundingwatch.com>

**DECONFINING** c'est un projet financé par l'UE sur quatre ans, réunissant des praticiens culturels, des artistes, des décideurs politiques et des publics de deux continents – l'Europe et l'Afrique. Dédié à la contribution d'une meilleure compréhension des modes de confinement (sociaux, politiques et économiques) selon différents points de vue, le projet vise à explorer et développer de nouvelles formes de coopération artistique et culturelle (et en matière de politiques culturelles) intercontinentale, ainsi qu'à offrir un meilleur accès et des informations pour la mobilité et la co-création intercontinentales.

<http://deconfining.eu>

**Editeurs** : Ouafa Belgacem  
**Chercheurs et contributeurs** : Ouafa Belgacem, Ghita Khaldi  
**Coordinatrices** : Ouafa Belgacem , Rania Tarhouni  
**Conception graphique et mise en page** : Slim Ben chiekh

**Creative Commons Licence** - Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0) This publication is licensed under CC BY-NC-ND 4.0. To view a copy of this licence, please visit <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>

Les points de vue et opinions exprimés sont uniquement ceux de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ni de l'Agence exécutive pour l'éducation et la culture (EACEA).

Cette publication a été conçue principalement pour une lecture numérique. Veuillez réfléchir attentivement aux sections que vous souhaitez imprimer et à la manière dont vous les imprimez.

# Sommaire

## Préface

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION ET CONTEXTE</b>	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b>Africa Art Lines : mobilité, culture et co-développement</b>	<b>3</b>
	- 2.1 Pourquoi un fonds de mobilité artistique ?	
	- 2.2 Objectifs du fonds	
	- 2.3 Mécanismes de mise en œuvre	
	- 2.4 Critères de sélection	
<b>3.</b>	<b>AFRICA ART LINES EN CHIFFRES (2016-2020)</b>	<b>7</b>
	- 3.1 Indicateurs clés du programme	
	- 3.2 Mobilité entrante et mobilité sortante	
	- 3.3 Répartition géographique des mobilités	
	- 3.4 Répartition des mobilités par discipline artistique	
	- 3.5 Typologie des bénéficiaires	
	- 3.6 Indicateurs par type de dispositif	
<b>4.</b>	<b>TÉMOIGNAGES</b>	<b>13</b>
<b>5.</b>	<b>LEÇONS APPRISES</b>	<b>14</b>
<b>6.</b>	<b>LES DÉFIS</b>	<b>15</b>
<b>7.</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>16</b>
<b>8.</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>18</b>

# 1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

## Un enjeu stratégique pour le développement culturel du continent

La mobilité des artistes occupe une place stratégique dans la structuration et le développement des écosystèmes culturels africains. Comme le souligne la Charte de la Renaissance Culturelle Africaine, adoptée par l'Union Africaine en 2006, la mobilité est le socle de l'intégration continentale :

**« La coopération culturelle entre les États membres doit être fondée sur la libre circulation des acteurs culturels, l'échange de biens et de services culturels, afin de renforcer la compréhension mutuelle, la fraternité et l'intégration continentale. »**

**(Article 27 du préambule)**

Au-delà du simple déplacement physique d'un point à un autre, la mobilité représente un processus structurant qui englobe les échanges artistiques, la participation à des événements culturels, la formation professionnelle, la mise en réseau, la visibilité internationale et l'ouverture à de nouveaux marchés.

## Le paysage du financement de la mobilité artistique en Afrique

Le financement de la mobilité artistique en Afrique repose aujourd'hui sur un paysage fragmenté, dominé par les bailleurs internationaux et caractérisé par une quasi-absence de mécanismes locaux structurés. Les principaux acteurs du financement sont les institutions culturelles étrangères (Institut Français, Goethe-Institut, British Council, Pro Helvetia), les fondations internationales et les agences de coopération multilatérale. Ces acteurs, bien que d'un grand soutien pour un grand nombre de pays africains, opèrent selon leurs propres priorités et agendas, qui ne correspondent pas toujours aux besoins réels des écosystèmes culturels africains.

Le secteur privé local, pourtant en pleine croissance, reste largement absent de ce paysage. Lorsqu'il intervient, c'est le plus souvent de manière ponctuelle et désorganisée, sans vision stratégique ni engagement à long terme. Cette situation crée une dépendance structurelle vis-à-vis des financements extérieurs, qui fragilise la durabilité des initiatives culturelles et limite leur capacité à s'inscrire dans des dynamiques de transformation à long terme.

## Le positionnement stratégique du Maroc

Dans ce contexte, le Maroc se donne une position singulière. Doté d'une richesse et d'une diversité culturelles inscrites dans un environnement caractérisé par la coexistence de dynamiques locales, régionales et continentales, le pays aspire à être un carrefour stratégique et un modèle de dynamisme pour la mobilité artistique en Afrique.

Ce positionnement se caractérise particulièrement par la mobilisation aussi bien des acteurs publics que des acteurs indépendants et privés. C'est précisément l'action de ces derniers en faveur de la mobilité artistique intra-africaine qui est identifiée comme un modèle pour le continent.

Conscient que les dispositifs de soutien à la mobilité jouent un rôle structurant en facilitant l'accès aux ressources nécessaires aux déplacements et en accompagnant les projets artistiques et culturels dans leurs différentes phases, le fonds Africa Art Lines, porté par l'association marocaine Afrikayna, est né 2016.

Cette publication ambitionne de dépasser le simple récit d'une expérience réussie pour devenir un véritable outil de plaidoyer. En documentant le modèle Africa Arts Line, elle entend fournir aux acteurs culturels, aux décideurs publics et aux financeurs privés du continent des arguments concrets et des pistes opérationnelles pour repenser les modalités du soutien à la mobilité artistique.

## 2. AFRICAART LINES: MOBILITÉ, CULTURE ET CO-DÉVELOPPEMENT

### 2.1 Pourquoi un fonds de mobilité artistique ?

Le fonds est né de trois constats fondamentaux :

**Premièrement**, en dépit du fait que l'importance et l'impact de la mobilité artistique pour le développement culturel, social et économique d'un pays ou d'une région ne sont plus à démontrer, la structuration de modèles stratégiques permettant sa promotion et une mise en œuvre réelle de différents programmes de soutien à la mobilité restent très limitées au Maroc comme sur son continent.

**Deuxièmement**, les artistes africains sont encore confrontés à des obstacles majeurs de mobilité, notamment le coût élevé des billets d'avion et la connectivité limitée entre les sous-régions, le manque de ressources et les problématiques liées aux visas. Par ailleurs, beaucoup d'événements culturels importants en Afrique dépendent de la capacité des artistes à financer leur propre mobilité, limitant ainsi leurs chances de s'inscrire activement dans le panorama culturel africain.

**Troisièmement**, la rareté des financements dédiés spécifiquement à la mobilité intra-africaine et le manque de modèles locaux et continentaux pour soutenir cette mobilité constituent des barrières supplémentaires.

Africa Art Lines est une réponse directe à ces constats. Afin de concevoir les piliers et les modalités du fonds, Afrikayna s'est rapprochée d'artistes et d'opérateurs culturels locaux et régionaux pour se nourrir des diverses expériences et sonder les leviers prioritaires à activer pour la promotion des interactions artistiques continentales.

Le fonds s'impose aujourd'hui comme une référence en matière de bonnes pratiques à l'échelle continentale pour deux raisons principales. D'une part, son modèle de financement repose exclusivement sur le mécénat local marocain — une configuration encore peu répandue en Afrique, où les mécanismes de soutien aux ICC restent majoritairement dépendants de financements internationaux. D'autre part, le fonds constitue la traduction opérationnelle d'une volonté stratégique visant à corriger un déséquilibre structurel des flux de mobilité artistique, en favorisant concrètement la mobilité intra-africaine. Les résultats obtenus démontrent qu'un mécanisme ciblé, cohérent et doté d'une gouvernance claire peut contribuer à rééquilibrer les échanges culturels à l'échelle régionale.

« Africa Art Lines a été rendu possible grâce aux partenaires du projet qui partagent la même vision, conscients que les arts et la culture constituent un moteur incontournable pour le développement humain, social et économique au Maroc et ailleurs en Afrique ; et qui œuvrent collectivement pour une Afrique solidaire et interculturelle. »

## 2.2 Objectifs du fonds

Le fonds Africa Art Lines poursuit plusieurs objectifs stratégiques complémentaires :

- Identifier et accompagner les artistes et porteurs de projets artistiques et culturels intra-africains.

- Garantir une meilleure présence d'artistes marocains sur le continent et accueillir au Maroc des artistes et des projets d'Afrique.
- Encourager les projets de création communs entre le Maroc et les autres pays du continent.
- Élargir les audiences et participer au développement des marchés artistiques en Afrique.
- Transmettre, à travers les arts, les valeurs de la diversité et du dialogue interculturel.

## 2.3 Mécanismes de mise en œuvre

Au-delà de la stabilité financière qu'il procure, le fonds innove par la combinaison de mécanismes d'action complémentaires, qui opèrent simultanément sur deux axes distincts mais interdépendants.

Le **premier** axe est celui du soutien immédiat et individualisé. À travers des bourses attribuées par appel à candidature ouvert, le fonds répond aux besoins concrets et urgents des artistes: financement d'une résidence, prise en charge d'un déplacement, soutien à la participation à un festival ou à une biennale. Ce mécanisme, transparent et accessible, permet de toucher un large spectre d'artistes et de disciplines, tout en garantissant une sélection fondée sur des critères artistiques et professionnels.

Le **second** axe est celui de la structuration à long terme des réseaux de mobilité. Par le biais de partenariats stratégiques avec des festivals, des réseaux professionnels et des institutions culturelles à l'échelle continentale, le fonds contribue à tisser et à consolider les liens qui font défaut à la circulation artistique intra-africaine.

Ces partenariats ne se limitent pas à des accords de cofinancement : ils permettent de créer des passerelles durables entre les écosystèmes artistiques nationaux, de favoriser la reconnaissance mutuelle des artistes et des œuvres, et de construire progressivement une infrastructure de mobilité qui dépasse les logiques de projet.

C'est précisément cette double articulation entre le soutien individuel et la structuration collective, entre le court terme et le long terme qui fait d'Africa Art Lines un modèle particulièrement inspirant.

### Le programme opère ainsi selon deux dispositifs :

- Les **appels à projets ouverts** à tout porteur de projet, suivant les lignes directrices énoncées à chaque appel.
- Les **partenariats directs** avec des structures marocaines et continentales (festivals ou réseaux spécifiques).

Africa Art Lines a ainsi accompagné des projets sélectionnés en partenariat avec des plateformes africaines de référence, notamment :

### Tableau N° 1 : Partenaires du programme Africa Art Lines

Partenaire	Pays / Région
Sauti Sa Buzara	Zanzibar (Tanzanie)
Music In Africa	Afrique du Sud
Visa For Music	Maroc
Fondation du Festival sur le Niger	Mali
Maison des Cultures Urbaines	Sénégal
Festival L’Boulevard	Maroc

## 2.4 Critères de sélection

Les dossiers sont étudiés par un jury de professionnel·les africain·es partenaires d’Africa Art Lines, selon une liste de critères incluant :

- La description complète du projet, des partenaires et des artistes impliqués.
- La qualité artistique du projet soumis.
- La clarté des objectifs et des actions des opérateurs et/ou des structures.
- La cohérence du calendrier et des dates de réalisation.
- La pertinence et la mesurabilité des résultats et impacts attendus.

## 3. AFRICA ART LINES EN CHIFFRES (2016–2020)

### 3.1 Indicateurs clés du programme

Depuis sa création en 2016, Africa Art Lines s’est progressivement affirmé comme un dispositif structurant de soutien à la mobilité artistique intra-africaine. Sur la période 2016–2020 (anté COVID), le fonds a permis de financer :

#### Graphic N°1 : Indicateurs clés du programme Africa Art Lines

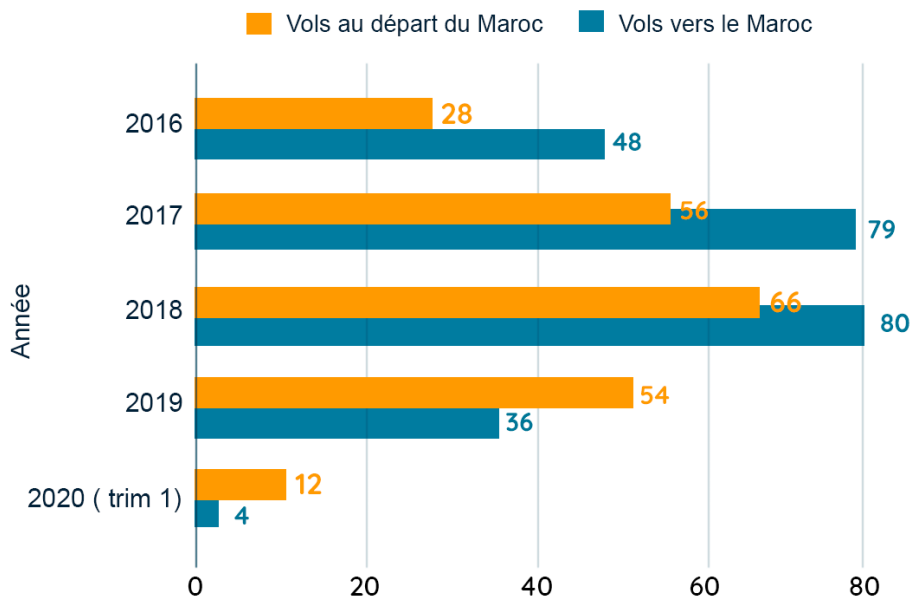


Ces indicateurs témoignent à la fois de la montée en charge du programme et de son ancrage continental progressif. Ils reflètent la capacité du fonds à répondre à une demande croissante de mobilité tout en élargissant continuellement son périmètre géographique.

À ses débuts, le programme s’est concentré sur la réduction du déséquilibre de mouvement entre le continent et le Maroc. La scène artistique marocaine manquait de visibilité auprès des plateformes, des opérateurs et des festivals en Afrique, ce qui se traduisait par un déséquilibre entre les projets accueillis au Maroc — largement supérieurs en nombre — et les initiatives marocaines sur le continent.

En vue de rétablir cet équilibre, un effort considérable a été déployé dès les premières années pour créer des liens, encourager les échanges et promouvoir la richesse de la scène artistique marocaine. Cet équilibre a été atteint en 2019, soit au bout de quatre années de fonctionnement. Après 2016, le budget annuel a été doublé pour couvrir les années 2017, 2018 et 2019, témoignant de la confiance croissante du mécène dans le modèle

## Graphique N°2 : Vols du et vers le Maroc entre 2016 et 2019



**Note méthodologique :** Le nombre de billets d'avion émis n'est pas directement corrélé avec le budget attribué. En effet, les coûts des vols de/vers l'Afrique de l'Est ou australe peuvent être de deux à quatre fois plus élevés que ceux concernant des destinations en Afrique du Nord ou en Afrique de l'Ouest. Cette réalité explique en partie la concentration des échanges avec certaines sous-régions.

### 3.2 Mobilité entrante et mobilité sortante

L'analyse des flux de mobilité entre le Maroc et le reste du continent africain sur la période 2016–2020 révèle une évolution significative et délibérée.

Durant les deux premières années, les vols entrants vers le Maroc étaient supérieurs aux vols sortants, avec une moyenne de 69 vols entrants contre 50 vols sortants. Cette configuration reflétait le positionnement initial du fonds, qui visait à faire du Maroc un espace d'accueil privilégié pour les artistes et les projets artistiques africains.

### Graphique N°3 : Pourcentage des vols du et vers le Maroc entre 2016 et 2019



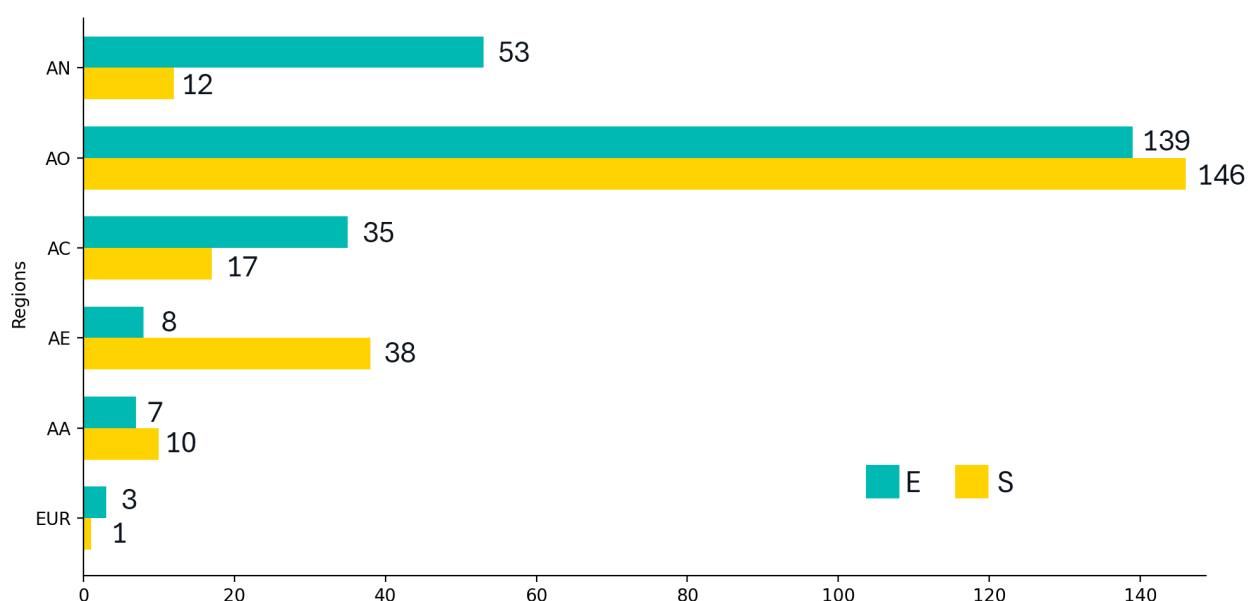
À partir de 2019, cette tendance s'est inversée de manière marquée : les vols sortants du Maroc ont connu une augmentation importante, soulignant une meilleure représentativité des artistes et des opérateurs établis au Maroc dans d'autres pays africains.

Cette évolution est le fruit direct de la stratégie délibérée de rééquilibrage mise en place dès les premières années du programme, et illustre la capacité du fonds à adapter ses priorités en fonction des résultats observés.

### 3.3 Répartition géographique des mobilités

L'analyse de la répartition géographique des mobilités soutenues par Africa Art Lines entre 2016 et 2020 révèle une concentration significative sur certaines sous-régions, avec des disparités.

Graphique N°4 : Vols entrants et sortants par régions entre 2016 et 2019



La prédominance de l’Afrique de l’Ouest s’explique par plusieurs facteurs convergents : la proximité géographique et culturelle avec le Maroc, la densité des réseaux artistiques et des festivals dans cette sous-région, la langue commune (le français) facilitant les échanges, et l’existence de partenariats solides avec des plateformes ouest-africaines de référence.

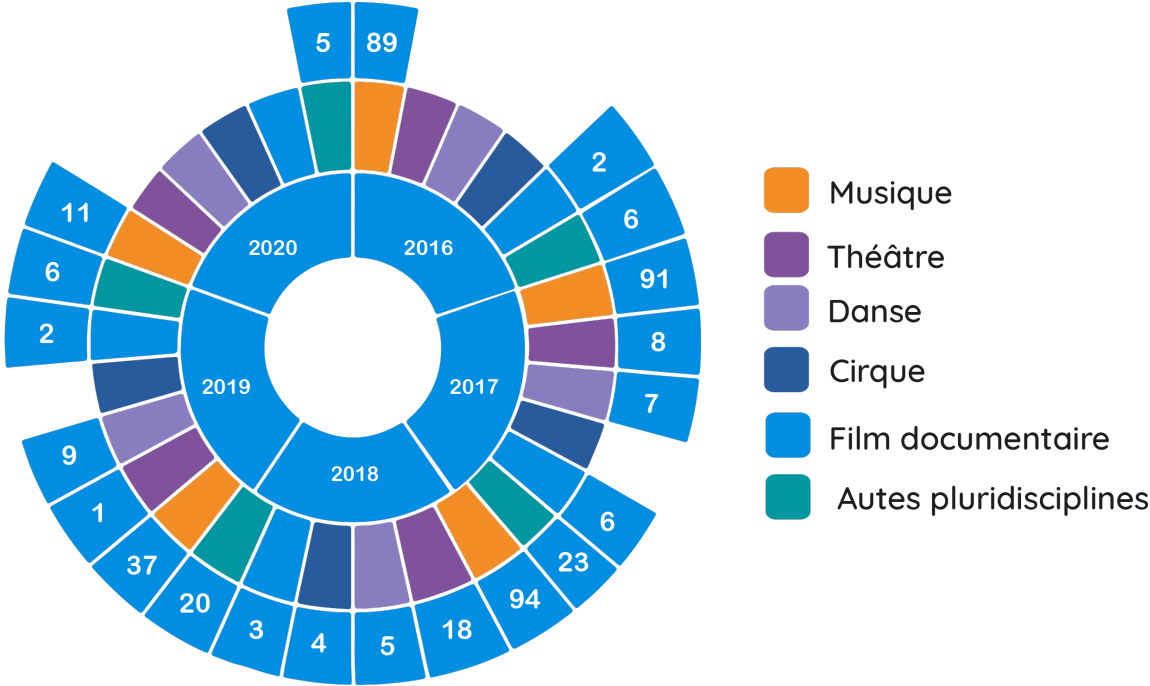
La sous-représentation de l’Afrique de l’Est et australe reflète quant à elle les contraintes liées aux coûts élevés des vols et à l’absence de partenariats structurés dans ces sous-régions – une limite que le fonds devra adresser dans ses prochaines phases de développement.

### 3.4 Répartition des mobilités par discipline artistique

L’analyse de la répartition des mobilités par discipline artistique met en évidence une évolution progressive vers une diversification des formes d’expression soutenues.

Le programme a débuté en 2016 avec un focus exclusif sur le secteur musical, avant de s'ouvrir progressivement aux arts du spectacle vivant (théâtre, danse), aux arts visuels et aux disciplines pluridisciplinaires. Malgré cette ouverture, la musique est restée en tête des demandes de bourses et des partenariats sur l'ensemble de la période : 290 vols sur 450, soit 64 % du total.

**Graphique N°5 : Répartition des mobilités par discipline artistique**

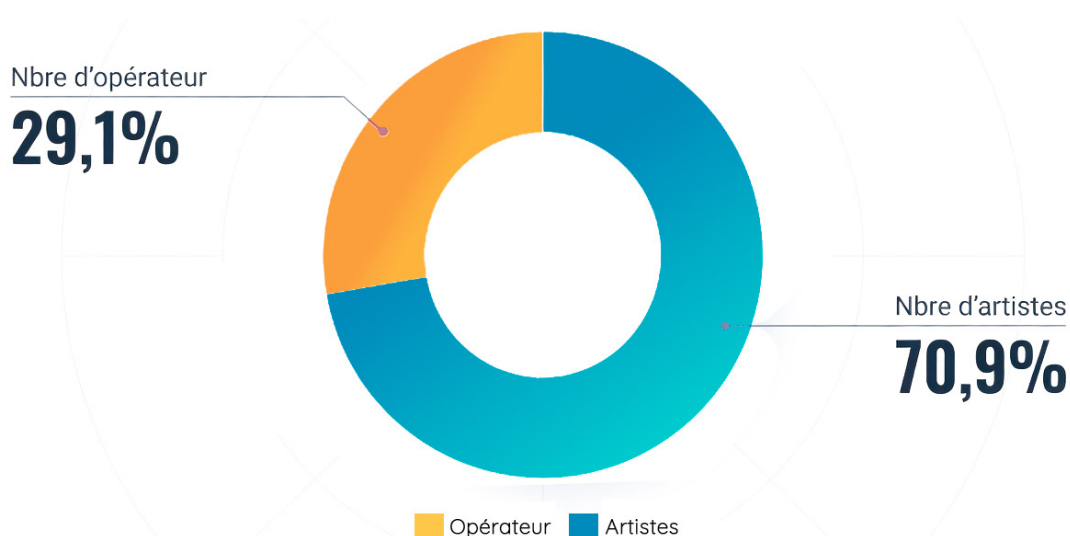


Cette prédominance s'explique par la structuration plus avancée des réseaux musicaux africains, la densité des festivals de musique sur le continent et la forte demande exprimée par les artistes musiciens lors de la conception du fonds. Elle souligne également le potentiel de développement considérable qui existe pour les autres disciplines, notamment les arts visuels et le cinéma, encore peu représentés dans le programme.

### 3.5 Typologie des bénéficiaires

Les bénéficiaires directs d’Africa Art Lines sont les artistes et les opérateurs culturels (programmeurs, producteurs, porteurs de projets). Sur l’ensemble de la période 2016–2020, la répartition entre ces deux catégories est la suivante :

## Graphique N°6 : Répartition des bénéficiaires

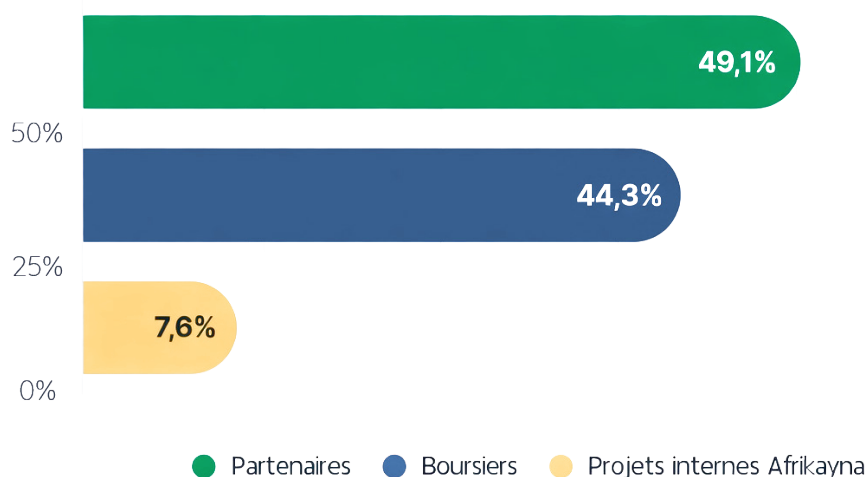


Cette répartition reflète la vocation première du fonds, qui est de soutenir directement les artistes dans leur mobilité. La part significative des opérateurs culturels (30 %) témoigne néanmoins de la reconnaissance par le fonds de l'importance des professionnels de la culture — programmateurs, producteurs, gestionnaires — dans la structuration des écosystèmes artistiques et dans la création des conditions favorables à la mobilité des artistes.

### 3.6 Indicateurs par type de dispositif

Les conventions établies entre les bénéficiaires et Afrikayna se divisent en 3 catégories principales, auxquelles s'ajoutent les projets internes de l'organisation.

## Graphique N° 7 : Répartition des vols par catégorie des bénéficiaires



La légère prédominance des partenariats directs (215 vols) sur les bourses individuelles (198 vols) reflète l'importance accordée par le fonds à la structuration des réseaux, au-delà du soutien individuel aux artistes.

Elle illustre également l'évolution du programme : si les deux premières années ont été marquées par une communication intensive pour augmenter le nombre de candidatures aux appels à projets, la tendance s'est progressivement rééquilibrée à partir de 2018, avec une montée en puissance des appels à candidature.

## 4. TÉMOIGNAGES

Les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires d'Africa Art Lines illustrent concrètement l'impact du fonds sur les trajectoires professionnelles des artistes et des opérateurs culturels, ainsi que sur les dynamiques de coopération continentale.

« Je suis rentrée récemment du Burkina, là où je suis partie en 2018 grâce au fonds de mobilité d'Afrikayna. On a fait un regroupement d'acteurs culturels et de festivals pour essayer de relancer les fonds en Afrique et régler d'autres problématiques de circulation dans le continent. On compte vraiment sur la relance du fonds Africa Art Lines ! Cela va tomber à pic ! Les artistes en ont besoin ! »

**Ahlam Morsli,**

Association Col'Jam — Danse,  
Co-fondatrice du Festival les Rencontres Chorégraphiques de Casablanca.

« J'ai bénéficié de la bourse AAL pour une tournée théâtrale au Sénégal, en collaboration avec l'association Kadu Yarakh. Cette incroyable expérience m'a permis de mieux saisir la réalité sociale du Sénégal et de découvrir de nouvelles façons d'aborder la tournée. Notre périple s'est étendu de Dakar à la Casamance, l'occasion de dispenser de nombreux ateliers de théâtre forum. »

**Hosni Mokhlis,**

Artiste-comédien et co-fondateur de l'association GORARA  
Théâtre Social

« Grâce à AAL, nous avons accueilli Azza Ezza, artiste égyptienne de renom, ainsi qu’Ahmad Borham, architecte et chercheur en urbanisme, porteurs du projet innovant “Memories of the Cities”. L’idée était de tisser des liens entre les artistes du Caire, de Casablanca, et d’autres métropoles de la région autour du thème de la gentrification urbaine. Ce projet ambitieux n’aurait pu voir le jour sans le soutien du fonds de mobilité AAL. »

**Sabrina Kamili,**

Actrice culturelle, ex-chargée de développement à l’Atelier de l’Observatoire  
Arts Visuels

## 5. LEÇONS APPRISSES

L’expérience d’Africa Art Lines sur la période 2016–2020 constitue un laboratoire d’apprentissage précieux pour l’ensemble des acteurs engagés dans le soutien à la mobilité artistique intra-africaine. Les enseignements qui en découlent ne se limitent pas à la seule gestion d’un fonds de mobilité : ils interrogent plus largement les conditions structurelles, institutionnelles et relationnelles qui permettent à un tel mécanisme de produire un impact durable.

### **Le mécénat local structuré est possible et efficace**

La première leçon, et sans doute la plus significative, est que le financement privé local peut constituer un pilier solide et pérenne pour la mobilité artistique, à condition d’être organisé autour d’une vision stratégique claire. Le modèle Africa Art Lines démontre qu’il est possible de mobiliser des mécènes marocains autour d’un fonds dédié, géré par une structure professionnelle dotée de l’expertise nécessaire. Cette configuration rompt avec la logique du don ponctuel et crée les conditions d’un engagement durable, prévisible et impactant. Elle offre une alternative crédible à la dépendance vis-à-vis des financements internationaux, qui restent souvent conditionnés à des agendas extérieurs.

### **La combinaison des mécanismes démultiplie l’impact**

Africa Art Lines a démontré la valeur d’une approche hybride, articulant deux logiques complémentaires : le soutien direct aux artistes via des appels à candidature ouverts, et la structuration des réseaux via des partenariats avec des festivals et des plateformes continentales. Cette double approche permet de répondre simultanément aux besoins immédiats des artistes et aux enjeux de long terme de l’écosystème. Elle évite l’écueil d’un soutien purement transactionnel, qui ne contribue pas à la construction d’une infrastructure de mobilité durable.

## **Les partenariats continentaux sont des leviers essentiels de légitimité et de portée**

Les collaborations avec des plateformes africaines de référence ont joué un rôle déterminant dans l'ancrage continental du fonds. Ces partenariats ont permis non seulement d'élargir la portée géographique du programme, mais aussi de renforcer sa légitimité auprès des acteurs culturels du continent. Ils illustrent que la mobilité artistique ne peut être soutenue efficacement que dans une logique de réciprocité et de co-construction avec les écosystèmes locaux.

## **6. LES DÉFIS**

La concentration géographique des échanges sur l'Afrique de l'Ouest et du Nord, au détriment de l'Afrique de l'Est, centrale et australe, constitue une limite structurelle qui reflète à la fois les contraintes de coût et le manque des canaux d'échanges avec ces sous-régions. Élargir la couverture continentale du fonds nécessitera des investissements spécifiques dans le développement de partenariats avec des acteurs de ces zones géographiques.

### **La nécessité d'un investissement permanent face à des coûts incompressibles**

Ce coût élevé de la mobilité impose une réflexion sur la nature même du financement. Contrairement à d'autres projets culturels qui peuvent, à terme, générer des revenus propres ou atteindre un point d'équilibre financier, la mobilité artistique reste par essence structurellement déficitaire. Elle exige donc un investissement permanent et continu de la part des mécènes et des bailleurs de fonds. Sans cet apport constant, les flux de mobilité s'interrompent immédiatement. Convaincre les partenaires privés d'inscrire leur soutien dans la durée, au-delà de l'effet d'annonce ou du financement ponctuel d'un événement, représente ainsi un défi majeur pour la pérennité du modèle.

### **L'inadaptation des outils de mesure du Retour sur Investissement (ROI)**

Cette difficulté à sécuriser des financements pérennes est exacerbée par l'inadaptation des outils actuels de suivi et d'évaluation. Les mécènes et les entreprises partenaires, habitués aux logiques d'investissement traditionnelles, exigent souvent des indicateurs

de ROI quantitatifs et à court terme (nombre de billets vendus, retombées médiatiques immédiates, visibilité de la marque). Or, l'impact de la mobilité artistique s'inscrit dans un temps long et produit des retombées essentiellement qualitatives : renforcement des capacités, structuration des réseaux professionnels, création d'œuvres collaboratives, dialogue interculturel et capital symbolique. L'absence d'outils standardisés capables de traduire ces bénéfices immatériels en indicateurs valorisables pour le secteur privé complique le dialogue entre les acteurs culturels et les financeurs.

Le défi consiste donc à inventer de nouveaux référentiels d'évaluation qui permettent de mesurer et de communiquer efficacement sur l'impact réel et profond de la mobilité, justifiant ainsi la nécessité d'un soutien financier structurel et continu.

## 7. RECOMMANDATIONS

Sur la base des leçons apprises et de l'analyse du modèle Africa Art Lines, plusieurs recommandations peuvent être formulées à l'intention des différentes parties prenantes impliquées dans le soutien à la mobilité artistique intra-africaine.

### À l'intention des acteurs du secteur privé et des mécènes

**Passer du don ponctuel à l'engagement structuré.** Les entreprises et les philanthropes qui souhaitent contribuer au développement culturel de leur pays et du continent gagneraient à s'inscrire dans une logique de partenariat à long terme avec des structures spécialisées, plutôt que de répondre au cas par cas à des sollicitations individuelles. Cette approche permet d'optimiser l'impact de leurs contributions, de bénéficier d'une expertise professionnelle dans la gestion des fonds, et de s'associer à une vision stratégique cohérente.

**Investir dans des fonds dédiés dotés d'une gouvernance claire.** Le modèle Africa Art Lines montre qu'un fonds géré par une structure compétente, dotée d'une gouvernance transparente et d'une expertise sectorielle, est bien plus efficace qu'une multitude de dons dispersés. Les mécènes sont encouragés à soutenir — ou à contribuer à la création — de tels fonds dans leurs pays respectifs, en veillant à ce qu'ils disposent des ressources humaines et institutionnelles nécessaires à leur bon fonctionnement.

**Concevoir le mécénat culturel comme un investissement stratégique.** La culture n'est pas une dépense : elle est un investissement dans le rayonnement des artistes, dans la vitalité des industries culturelles et créatives, et dans la construction d'une identité culturelle africaine forte et souveraine. Les mécènes sont encouragés à adopter cette perspective et à mesurer l'impact de leurs contributions non seulement en termes financiers, mais aussi en termes de capital symbolique, de réputation et d'influence.

## À l'intention des organisations culturelles et des opérateurs

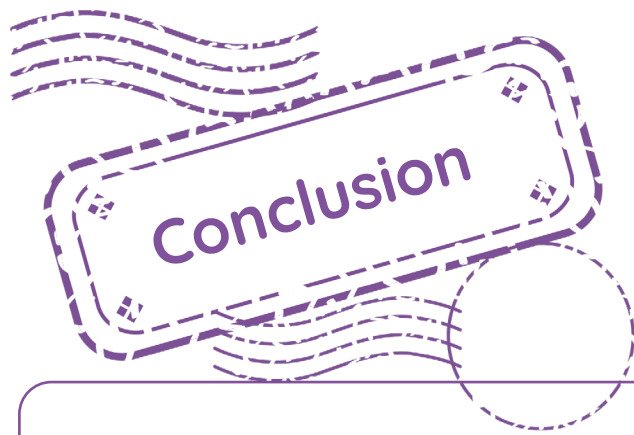
**Développer une culture de la documentation et de l'évaluation.** L'une des forces du modèle Africa Art Lines réside dans sa capacité à produire des données chiffrées sur ses activités, permettant une analyse rigoureuse des flux de mobilité et de l'impact du programme. Les organisations culturelles sont encouragées à investir dans des systèmes de suivi et d'évaluation, non seulement pour rendre compte de leurs activités à leurs financeurs, mais aussi pour alimenter le plaidoyer en faveur d'un soutien accru à la mobilité artistique.

**Construire des partenariats continentaux fondés sur la réciprocité.** Les organisations qui souhaitent soutenir la mobilité intra-africaine doivent s'engager dans des partenariats authentiques avec des structures homologues sur le continent, fondés sur une logique de co-construction plutôt que de simple prestation de services. Ces partenariats doivent être pensés dans la durée, avec des objectifs partagés et des mécanismes de redevabilité mutuels.

## À l'intention des décideurs publics

**Créer un cadre juridique et fiscal incitatif pour le mécénat culturel.** L'un des obstacles au développement du mécénat privé en Afrique est l'absence, dans de nombreux pays, de dispositifs fiscaux permettant aux entreprises de déduire leurs contributions culturelles de leur base imposable. Les gouvernements sont encouragés à mettre en place de tels dispositifs afin de stimuler l'engagement du secteur privé en faveur de la culture.

**Soutenir la réplique et l'adaptation du modèle Africa Art Lines.** Le modèle développé par Afrikayna au Maroc mérite d'être connu, étudié et adapté dans d'autres contextes nationaux et régionaux. Les institutions régionales – Union Africaine, Communautés économiques régionales, agences de coopération culturelle – sont encouragées à soutenir des initiatives visant à documenter, diffuser et adapter ce modèle à d'autres réalités du continent.



**Africa Art Lines** incarne une démonstration concrète et chiffrée de ce que peut accomplir un engagement privé structuré, ancré dans une vision stratégique claire et porté par une organisation dotée de l'expertise nécessaire. En l'espace de quatre ans seulement, le fonds a financé plus de 450 voyages aller-retour, soutenu plus de 130 projets dans 32 pays africains, et contribué à rééquilibrer progressivement les flux de mobilité artistique entre le Maroc et le reste du continent.

Ces résultats, témoignent de la puissance d'un modèle qui conjugue vision stratégique et ancrage dans les réalités du terrain.

Mais au-delà des chiffres, c'est la transformation qualitative des relations entre les acteurs culturels africains qui constitue peut-être l'héritage le plus précieux de cette expérience. Les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires révèlent des trajectoires professionnelles enrichies, des collaborations inédites, des projets nés de rencontres rendues possibles par le fonds. Ils rappellent que la mobilité artistique n'est pas une fin en soi, mais un vecteur de création, d'échange et de construction d'une communauté culturelle africaine vivante et solidaire.

Le modèle Africa Art Lines est porteur d'un message d'espoir et d'exigence pour l'ensemble du continent. Il démontre que les ressources nécessaires au soutien de la mobilité artistique existent en Afrique, que les compétences pour les gérer efficacement sont disponibles, et que les artistes et les opérateurs culturels sont prêts à s'engager dans des dynamiques de coopération continentale ambitieuses.

Ce qui manque encore, dans de nombreux contextes, c'est la volonté politique et entrepreneuriale de structurer ces ressources et de les mettre au service d'une vision partagée.

En documentant rigoureusement l'expérience d'Africa Art Lines, cette publication ambitionne de fournir aux décideurs, aux mécènes et aux acteurs culturels du continent un outil de plaidoyer solide et des pistes opérationnelles concrètes pour répliquer, adapter et amplifier ce modèle.

L'enjeu n'est pas de reproduire à l'identique une expérience marocaine, mais d'en extraire les principes fondateurs — engagement privé structuré, gouvernance transparente, double articulation entre soutien individuel et structuration collective, partenariats continentaux fondés sur la réciprocité — et de les transposer dans des contextes différents, avec les adaptations nécessaires.

La mobilité artistique intra-africaine est à la fois un droit, un besoin et une opportunité. Un droit, parce que les artistes africains méritent de circuler librement sur leur propre continent et de contribuer à la construction d'une identité culturelle continentale forte et souveraine.

Un besoin, parce que sans circulation des œuvres et des créateurs, les écosystèmes culturels s'appauvrissent et les opportunités de coopération se perdent. Une opportunité, enfin, parce que l'Afrique dispose d'une richesse culturelle et créative extraordinaire, dont la mobilisation pourrait contribuer significativement au développement économique, social et humain du continent.

Africa Art Lines a montré le chemin. Il appartient désormais à chacun — mécènes, gouvernements, organisations culturelles, artistes — de s'en emparer et de contribuer, à son niveau et avec ses moyens, à faire de la mobilité artistique intra-africaine une réalité accessible à tous.



DECONFINING  
Arts, Culture & Policies  
in Europe & Africa



Co-funded by  
the European Union

